

# Compte rendu du Conseil d'école du 5 novembre 2015

Début de la séance à 18 h 05 :

- Tour de table : présentation des enseignantes, parents délégués, membres de la mairie.
- Rappel des missions du parent élu : « Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance participative : ils ont voix délibérative. Ils participent au vote du règlement intérieur de l'école et prennent part aux décisions concernant la partie pédagogique du projet d'école, sur proposition des équipes pédagogiques. Les parents d'élèves élus donnent aussi leur avis et apportent des suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement : activités périscolaires, restauration, hygiène, intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, rythmes scolaires. En outre, ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève. »
- M. Cohen tient à remercier la municipalité pour le budget non négligeable qui a été attribué au RASED.

## I) INFORMATIONS

### 1 – 1. Effectifs :

Il y a 251 élèves à ce jour, répartis en 10 classes :

2 CP à 23 élèves chacun

2 CE1 à 26 et 29 élèves (Ils étaient 29 dans les 2 classes au départ, mais il y a eu 4 départs et une arrivée dans l'une des classes et pas dans l'autre).

1 CP/CE2 à 20

1 CE2 à 23

2 CM1 à 24 et 25

2 CM2 à 28 et 30.

### *Questions des parents : Comment avez-vous fait la répartition des classes (classes à 20 et d'autres à 30) ?*

C'est compliqué car les effectifs par niveau ne sont pas équivalents. Une des solutions eût été de faire une classe à triple niveau CP/CE1/CE2. Une autre solution demandait de mettre en place 4 classes à double niveau. Ce sont des solutions plus équilibrées en termes d'effectifs, mais pas en qualité de travail.

Nous avons donc privilégié des effectifs allégés en CP et en CP/CE2 pour l'entrée en lecture.

### *Ouverture de la 10<sup>ème</sup> classe : organisation, matériel...*

Les manuels ont été partagés entre les classes. Les enseignantes ont fait l'acquisition de dictionnaires neufs, ainsi que d'un lecteur CD. La mairie a acheté des armoires et meubles de rangement.

Un ensemble de tables neuves est prévu au budget 2016. (La commune renouvelle le mobilier d'une classe par an : cette année, ce sont les Petites Sections qui en ont profité).

A savoir : à ce jour nous n'avons pas la certitude de garder la 10<sup>ème</sup> classe l'an prochain (58 élèves sortant pour 47 arrivants).

### 1 – 2. Travaux/Sécurité :

- De petits travaux d'entretien ont été faits pendant les vacances d'été : peinture des murs extérieurs (cour de récréation) et des bancs.
- Le premier exercice incendie a été effectué dans de bonnes conditions de sécurité. Les CP ont découvert le lieu de rassemblement. RAS
- Le PPMS a été remis à jour comme chaque année : la zone de confinement reste la même, mais la répartition des classes dans cette zone a changé en raison de l'ouverture de la 10<sup>ème</sup> classe. Le but est de répartir au mieux le nombre d'élèves dans les zones afin qu'en cas de confinement, la chaleur et le bruit ne montent pas trop vite. Pour le moment, il n'y a pas de date d'exercice PPMS.
- Pas non plus de commission de sécurité puisqu'elle est passée l'an dernier.

## 1 – 3. Vote du règlement intérieur :

Lecture du règlement intérieur. Modification des horaires de l'école.

**Questions des parents : un cas d'enfants jouant à s'étrangler avec les écharpes interroge les parents. Ne faudrait-il pas interdire l'utilisation des écharpes ?** Sur décision collégiale du Conseil d'Ecole, le sujet sera repris en classe avec les élèves. Il ne sera pas inscrit au règlement intérieur.

Rappel de l'importance de la charte de laïcité qui y est jointe depuis 3 ans. Cette dernière est reprise en classe avec les élèves.

Vote du règlement à l'unanimité.

## 1 – 4. Questions des parents :

▪ **PAI : les parents sont-ils au courant du retour ? Si non, avez-vous relancé les familles ?**

Les PAI répondent à un besoin de traitement médical.

Rappel de la procédure à suivre cette année : demande du formulaire PAI par les familles au CMS → formulaire à faire compléter par le médecin de famille, puis à retourner au CMS → retour du formulaire validé par le médecin scolaire à l'école.

En cas de nécessité, le PAI est donné à la mairie aussi (régimes alimentaires spéciaux pour les enfants mangeant à la cantine).

La plupart des familles sont prévenues du retour du PAI. Certaines familles ont choisi de ne pas renouveler le PAI de leur enfant. Il faut savoir que sans PAI, aucun traitement ne peut être donné aux enfants.

A ce jour, il manque 5 PAI.

**Que se passe-t-il si un enfant fait une crise à la cantine ?** C'est Sabrina qui en est responsable. Les traitements adaptés sont rangés aussi en cantine.

▪ **Cérémonie du 11 novembre : faire un point (effectif, chant...)**

Il y a une cinquantaine d'enfants inscrits pour la commémoration. Ils doivent y chanter la Marseillaise, encadrés par 3 enseignantes. Le conseiller pédagogique en musique nous a fait parvenir une version de notre hymne national adapté à la tessiture des enfants. Ce dernier a été transmis en mairie pour être utilisé comme support instrumental.

## **II) PROJETS PEDAGOGIQUES**

### 2 – 1. Evaluations nationales :

Les résultats des évaluations sont les suivants :

**CE1 :**

	Français	Maths
-33% réussite	15	15
De 33 à 50 %	22	27
De 50 à 66 %	29	37
+ de 66%	34	22

Les items largement échoués sont la lecture –compréhension, la production écrite, la conjugaison et les accords en français ; la résolution de problèmes, la mesure, la géométrie et le calcul mental en mathématiques.

Ce qui a été très réussi : la copie, la lecture orale, l'identification du sujet et du verbe, le vocabulaire en français ; la technique opératoire de l'addition, la numération, les tracés géométriques et la lecture de graphiques en mathématiques.

**CM2 :**

	Français	Maths
-33% réussite	23	17

De 33 à 50 %	34	37
De 50 à 66 %	11	26
+ de 66%	32	20

Les items échoués sont : la conjugaison, la grammaire (faire les accords et connaître la nature des mots), lecture (repérer des informations implicites) en français ; le calcul mental, la géométrie (solides, symétrie) et les mesures de longueurs en mathématiques.

Ce qui a été très réussi : le vocabulaire, l'orthographe des mots courants, la lecture (rechercher des informations explicites) en français ; la résolution de problèmes, la technique opératoire et les décimaux en maths.

Les résultats ont été utilisés en partie pour élaborer le nouveau projet d'école.

***Question des parents : peut-on comparer ces résultats aux résultats nationaux ? Comment se situe l'école ? Quel est le niveau des élèves de Porcheville ? Ces résultats correspondent-ils à ceux des évaluations de chaque enseignante ?***

Il n'y a plus de remontée nationale depuis que ces évaluations ne sont plus obligatoires. L'équipe enseignante choisit de les faire passer et s'en sert d'outil supplémentaire pour parfaire l'évaluation des élèves. Les résultats à ces évaluations sont, sauf cas rare, le reflet des résultats habituels des élèves.

Les résultats des élèves de CM2 nous parviendront du collègue (bulletins du 1<sup>er</sup> trimestre).

## 2 – 2. Projet d'école :

Au regard des différents bilans effectués l'an dernier (bilan du projet d'école, évaluations nationales, évaluations de classe...), l'équipe enseignante a choisi de concentrer ses actions sur 3 axes :

- 1°) La compréhension fine des écrits
- 2°) Les méthodes et outils pour apprendre
- 3°) La formation de la personne et du citoyen

Les compétences qui vont être travaillées sont tirées du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- |  |   |
|--|---|
| - Comprendre la langue française à l'oral et à l'écrit.                  | Percevoir l'implicite et l'explicite d'un texte.                            |
| - Recourir à la lecture de manière efficace dans des situations variées. | Apprendre à apprendre   |
| - Utiliser les outils (BCD, informatique...)                             | Devenir autonome et prendre des initiatives                                 |
| - Exprimer sa sensibilité et respecter les autres                        | Coopérer et faire preuve de responsabilité face à autrui                    |
| - Comprendre l'importance de s'impliquer                                 | S'engager avec les autres dans les différents aspects de la vie collective. |

Les actions à mener sont :

### Axe 1 :

CP : lecture d'images, puis compréhension de phrases et de petits textes.

CE1 : travail autour de la compréhension de consignes d'abord. Puis activités en alternance : lectures suivies/compréhension et implicite.

Un rallye lecture sera proposé dans toutes les classes. Les élèves apprendront à justifier leur réponse en citant le texte.

En cycle 3, un certain nombre de matériels ont été achetés afin d'approfondir la compréhension de lecture. Les activités varieront entre lecture suivies avec compréhension, travail de l'implicite, utilisation de la BCD.

### Axe 2 :

En cycle 2, l'accent est mis, en ce début d'année, sur le soin et la méthodologie pour apprendre (fiche de méthodologie à l'usage des élèves et des parents). Le soin en écriture d'abord, mais aussi en découpage et collage. Après Noël, nous nous concentrerons sur le soin des tracés géométriques et la réalisation de frises. En cycle 3, les mêmes points sont repris : méthodologie pour apprendre une leçon (précision de ce qui doit être su pour l'évaluation, interrogation quotidienne des leçons) et le soin (soin de l'écriture, précision du tracé géométrique, rigueur dans la reproduction de figures ou la réalisation d'une fiche origami).

A noter : plusieurs collègues ont choisi d'utiliser l'APC pour faire progresser tous les élèves dans ce domaine. Il est regrettable que certaines familles n'aient pas compris l'objectif que nous poursuivons et qu'elles aient refusé la participation de leur enfant. La rigueur, le soin, la maîtrise de l'apprentissage d'une leçon sont des outils indispensables pour réussir son entrée au collège.

### Axe 3 :

- L'élection des délégués a été relancée cette année. Ils ont été réunis une première fois et sont porteurs d'un projet commun : organiser le temps de récréation. Dans un premier temps, ils doivent sonder leurs camarades pour savoir quels jeux seraient appréciés. Ensuite, ils feront le tri de toutes les idées et choisiront celles que l'on peut garder. Ensuite, ils chercheront les jeux et géreront les achats. Enfin, ils organiseront les plannings d'utilisation des jeux lors des récréations. Ce projet donne sens à l'élection et au mandat.
- Par ailleurs, en cycle 2, les enseignantes reprennent le projet d'agenda coopératif à raison d'une fois par semaine et ont lancé un projet commun aux 4 classes du cycle en arts plastiques.
- Enfin, après Noël, les classes s'engageront dans un projet commun de carnaval qui sera l'occasion de remettre en place le tutorat grands/ petits (CPa avec CM2a, CPb avec CM2b, CP/CE2 avec CM1a).

Adoption du projet à l'unanimité.

## 2 – 3. Enseignement des langues :

Cette année, chaque enseignante gère l'enseignement de l'anglais dans sa classe (sauf CP). Il n'y a pas de décloisonnement. Deux enseignantes vont suivre une formation dans ce domaine.

## 2 – 4. Prise en compte de la difficulté :

La difficulté est prise en charge de différentes façons :

- le PPRE : les familles dont l'enfant est concerné ont été ou vont être reçues par l'enseignante de la classe. Le PPRE vise à aider l'enfant à surmonter les difficultés qu'il rencontre en adaptant le type de travail demandé ou la quantité de travail. Il n'a pas de durée déterminée : il est mis en place ou arrêté selon l'évolution des besoins de l'élève. C'est l'enseignante qui le met en place.
- L'APC : souvent appelé « soutien » par les familles. Elle est proposée dans deux types de cas :
  - Soit pour aider ponctuellement un élève sur un point précis de français ou de maths.
  - Soit pour mettre en place une action du projet d'école (exemple : le soin de graphisme et la méthodologie). Elle est proposée à la demande de l'enseignante.
- UPE2A (anciennement appelé CLIN) :  
C'est une enseignante spécialisée dans l'accueil des élèves primo-arrivants (non francophones). La nouvelle enseignante nommée cette année, Mme Lerosier, prend en charge 3 enfants sur notre école. Ils sortent de la classe pour aller travailler le français avec cette maîtresse.
- l'enseignante spécialisée E (Mme Guettet) : membre du réseau d'aide, elle intervient pour les élèves pour lesquels les aides mises en place en classe ne suffisent pas. Elle intervient 2 fois par semaine sur une vingtaine de séances, en classe ou bien en petits groupes de 4 ou 5. Elle intervient sur les procédures ET le contenu, sous forme de petits projets. Les parents sont informés de cette aide.
- Le psychologue scolaire (M. Cohen Salmon) : il a une mission d'évaluation d'une situation. Il ne fait pas de suivi thérapeutique. Ses interventions se font à la demande des familles et sont confidentielles.

Question des parents : comment les élèves pris en charge par le RASED font-ils pour rattraper le cours manqué ? Cette aide est adressée aux enfants qui ont déjà largement « décroché » et qui ont un travail adapté. L'enseignante de la classe et celle du RASED se mettent d'accord sur le moment de l'intervention pour que rien d'essentiel ne soit manqué. Mais dans tous les cas, le « gain » (représenté par cette aide) est plus important que la « perte » d'un cours.

- CLAS (accompagnement à la scolarité) : il est mis en place par les services de la municipalité, par des animateurs spécifiquement formés. Il propose des activités d'appui à la scolarité (devoirs, acquisition de méthodes de travail et développement de l'autonomie par le biais de jeux ou activités non scolaires) et aide à la confiance en soi. L'identification des élèves à besoin se fait en collaboration avec les enseignantes, mais les activités sont entièrement choisies et gérées par les animateurs.

## 2 - 5. Sorties scolaires :

La toute première sortie a été annulée pour raison météo (randonnée USEP).

CPa et b : sortie théâtre le 8/12 + sortie USEP à définir

CE1 : à définir

CE2 : sortie spectacle musical dans le cadre du festival « blues sur Seine » en lien avec le projet de classe + sortie USEP à déterminer. .

CP/CE2 et CM1a : sortie à l'arboretum de chèvreloup. Retard à l'arrivée car problème de circulation ; activités proposées un peu décevantes.

CM1b : sortie à la collégiale de Mantes (pas de date déterminée) + sortie USEP à définir

CM2 : Classe de découverte fin mai/début juin. Thème : nature et EPS. En Haute Savoie. Une réunion d'information doit se faire sous peu.

26/11 : les CM2 participeront aux plantations de la Sainte Catherine avec EDF et la municipalité.

Les 2 et 4/12 : une intervention de la SNCF éveillera les CM2 aux dangers de la circulation ferroviaire.

17/12 : un spectacle musical sera co-offert par la mairie et l'USEP. Il sera suivi du traditionnel goûter de Noël le vendredi matin, offert par la commune.

## **III) USEP**

### 3 - 1. Affiliation :

- Mme Prats se félicite que 2 parents aient intégré le bureau : M. Limouzin et Mme Saffroy.

Une première réunion doit se tenir sous peu afin :

- d'organiser les achats pour la cours de récréation (budget de 1500 euros rapportés par la fête des écoles)
- De réserver les sorties aux rencontres départementales pour les classes.

- Des achats de matériels ont d'ores et déjà été réalisés pour lancer la mise en route du nouveau projet d'école : séries de livres de lecture suivie, dictionnaires, jeux pédagogiques et abonnements de classe.

- A ce jour, il y a beaucoup moins de participation que l'an dernier. Deux classes n'ont pas souhaité s'affilier. Les 8 autres ont relancé les familles cette semaine. Nous devons clore les affiliations rapidement.

### 3 - 2. Fête de l'école :

- Bilan de la fête 2015 :

3454€ de recette (2270€ de tombola et 1188€ de buvette). Dépenses : 845€

Soit 2600€ de bénéfices répartis proportionnellement entre les 2 écoles.

L'équipe enseignante félicite les parents pour l'organisation, la décoration, l'animation... Cette journée fut une vraie réussite. .

- Projets pour 2016 :

Cette année, les enseignantes envisagent de faire un carnaval, mais pas de spectacle choral.

Une date sera choisie dès que les 2 écoles et les parents élus se seront mis d'accord.

La séance est levée à 20h40.